



Bahreïn, la fin des compromis

Laurence Louer

► To cite this version:

| Laurence Louer. Bahreïn, la fin des compromis. Les Dossiers du CERI, 2011, pp.1-6. hal-01024464

HAL Id: hal-01024464

<https://sciencespo.hal.science/hal-01024464>

Submitted on 16 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



BAHREÏN, LA FIN DES COMPROMIS

Laurence Louër*

Plus petit Etat du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Bahreïn est aussi le plus instable. Depuis les débuts de l'industrie pétrolière dans les années 1930, l'archipel a connu au moins cinq « *intifada* » (soulèvements). Avant les événements de février-mars 2011, la plus longue de ces mobilisations populaires a duré quatre ans, entre 1994 et 1998, occasionnant la mort de dizaines de personnes et l'emprisonnement de milliers d'autres. Aucun de ces soulèvements à répétition ne s'est jamais transformé en révolution. Débuté le 14 février et définitivement réprimé le 18 mars avec l'aide de troupes saoudiennes et émiriennes, le soulèvement de 2011 n'a pas dérogé à la règle : la dynastie Al Khalifa demeure en place sans avoir rien offert en échange. Alors que le régime s'est distingué dans le passé par une certaine habileté à coopter des opposants, il a cette fois opté pour la violence comme mode quasi-unique de traitement de la crise.

UNE VIOLENCE MULTIFORME

Plusieurs dirigeants de l'opposition ont été condamnés à la prison à vie, certains après avoir été torturés et tous à la suite de procès militaires expéditifs. Les arrestations se multiplient parmi les manifestants qui s'étaient rassemblés au rond-point de la Perle, le régime organisant une véritable chasse à l'homme, notamment via les réseaux sociaux qu'il manie avec la même dextérité que ses opposants. Le personnel médical de l'hôpital Salmaniyya, témoin privilégié de la violence de la répression, est tout particulièrement visé par cette campagne. Dans un pays où le chômage est très élevé (peut-être autour de 20%, en l'absence de données fiables), plusieurs centaines de personnes ont été licenciées dans le secteur public. Des étudiants ont été expulsés de l'université.

La répression a par ailleurs pris un tour très ouvertement confessionnel puisqu'une quarantaine de sites religieux chiites ont été vandalisés voire entièrement détruits, parfois sur ordre direct du gouvernement, qui a argué qu'ils avaient été édifiés sans autorisation préalable. Par son ampleur, ce type de violence est inédit dans l'histoire contemporaine du pays, et ce alors même que le clivage entre sunnites et chiites structure la société bahreïnienne depuis le début du processus de formation de l'Etat moderne à la fin du XVIIIème siècle. De confession sunnite comme l'est environ 30% de la population nationale aujourd'hui, la dynastie régnante Al Khalifa est arrivée au pouvoir en soumettant *manu militari* la population chiite, démographiquement majoritaire à 70%¹. Les identités chiites et sunnites se superposent avec d'autres identités sociales, elles aussi fortement clivées : autochtones et allogènes, conquis et conquérants, sédentaires et bédouins.

Le clivage entre chiites et sunnites a eu diverses expressions conflictuelles au cours de l'histoire. La diffusion vers le Golfe des mouvements islamistes chiites irakiens dans les années 1960 et 1970, puis la révolution iranienne de 1979, lui ont donné un tour très

¹ Comme dans tous pays du CCG, le Bahreïn comprend une importante population de travailleurs expatriés, qui est devenue légèrement majoritaire depuis 2008 (51%). La très grande majorité des expatriés sont originaires d'Inde. Si les parts respectives de la population nationale et étrangère font l'objet de statistiques officielles, ce n'est pas le cas de la répartition confessionnelle de la population nationale. La part des sunnites et des chiites n'est donc pas précisément connue.

directement politique. Tandis que les islamistes chiites sont devenus la force ultra-dominante de l'opposition, les islamistes sunnites se sont rangés aux côtés du pouvoir. Les Frères Musulmans, en particulier, seraient en grande partie financés par la Cour Royale². Tout en conservant de solides appuis au sein de la notabilité marchande et religieuse chiite, les Al Khalifa ont par ailleurs cherché à constituer la minorité sunnite en une base captive en se présentant comme leur protecteur contre la haine atavique des chiites à leur égard et la menace d'une vassalisation du Bahreïn à l'Iran, où le chiisme dispose du statut de religion d'Etat. L'opposition les accuse parallèlement de chercher à augmenter la part des sunnites dans la population nationale en octroyant la citoyenneté à des étrangers de confession sunnite, pour la plupart venant d'autres régions du monde arabe et travaillant dans les divers services de sécurité.

Indéniablement et jusqu'aujourd'hui, les Al Khalifa gardent le sentiment diffus que l'Iran mettra à profit la première occasion pour annexer leur pays, qui a été sa quatorzième province pendant deux siècles avant leur arrivée. La perception de cette menace n'est pas sans fondement, puisque le Shah a eu une revendication irrédentiste jusqu'en 1973, et que la République islamique, dans le cadre de sa politique d'exportation de la révolution, a soutenu divers mouvements islamistes chiites bahreïniens³. Pour autant, le thème de l'irrédentisme iranien est aussi un moyen commode de légitimer le refus d'établir une démocratie à part entière, présentée comme un régime qui permettrait aux chiites de s'emparer des verrous du pouvoir et d'unir leur destin à celui de Téhéran. Il a directement légitimé la répression du soulèvement de 2011, que le régime a dénoncé comme instigué par l'Iran.

² C'est notamment ce qu'il ressort d'au moins un télégramme de l'ambassade américaine au Bahreïn diffusé sur Wikileaks.

³ A propos de la politique étrangère iranienne et du Bahreïn, voir Laurence Louër, « Le Bahreïn, maillon faible du Golfe », site Internet du CERI, septembre 2011.

RECOMPOSITIONS DES COALITIONS

La répression du soulèvement marque l'arrêt, dont l'avenir dira s'il ne sera que temporaire, de la cooptation du principal mouvement d'opposition, al-Wifaq (la Concorde). Issu de la réunion, en 2001, des différents courants islamistes chiites du Bahreïn, ce parti était la plus grande force parlementaire depuis 2006. Son entrée au Parlement, où il détenait 18 sièges sur 40 au moment du déclenchement du soulèvement, a représenté une véritable victoire du régime. En effet, à l'instar de la plupart des mouvements d'opposition, al-Wifaq a boycotté les élections de 2002 au motif qu'une nouvelle constitution, promulguée unilatéralement par le roi Hamad bin Isa Al Khalifa quelques mois auparavant, ne lui octroyait que des pouvoirs limités par rapport à ceux que lui avait donnés la constitution de 1973. L'objectif principal d'al-Wifaq était alors de faire pression sur le Roi pour qu'il rétablisse la Constitution votée en 1973 par une assemblée constituante. Cette Constitution avait été suspendue en 1975 en même temps que le Parlement.

Jugeant finalement impossible d'obtenir gain de cause sur ce point, al-Wifaq a décidé de participer aux élections de 2006, mais au prix d'une scission qui a donné naissance à un mouvement plus radical dans ses revendications : al-Haqq (le Droit), qui a maintenu la position du boycott et qui, durant le soulèvement de 2011, a réclamé ouvertement un changement de régime pour une démocratie à part entière. La décision d'al-Wifaq de participer aux élections a été reconduite en octobre 2010, et ce malgré la manipulation du découpage des circonscriptions, les fraudes avérées et les pressions de toutes sortes qui l'ont empêché d'obtenir la majorité absolue au Parlement. La constance d'al-Wifaq indique clairement que le parti avait fini par accepter un rôle d'opposition institutionnalisée. Son objectif est de pénétrer petit à petit certains interstices du pouvoir, notamment afin de peser sur les orientations du grand programme de réforme socio-économique piloté par le Prince héritier Salman bin Hamad Al-Khalifa et dont il soutient les grandes orientations.

L'objectif de cet ambitieux programme est principalement d'assurer une transition générale vers le privé, en augmentant la part de ce secteur dans l'économie et en poussant les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi à y travailler de manière à résorber le chômage. Il a rapidement emporté l'adhésion d'al-Wifaq, qui a activement coopéré avec le gouvernement pour mettre en œuvre une nouvelle politique de régulation du marché du travail. Cette « réforme du marché du travail » avait pour but à la fois d'améliorer la formation professionnelle des nationaux et d'augmenter le coût général de la main d'œuvre expatriée afin de réduire son pouvoir d'attraction face à la main d'œuvre nationale, souvent moins bien formée mais plus exigeante en matière de salaires et de conditions de travail.

Si elle a permis à al-Wifaq et au régime de trouver un terrain d'entente, la réforme du marché du travail a abouti à la cristallisation d'un nouveau nœud de conflit entre, d'une part, la faction réformatrice des Al Khalifa emmenée par le Prince héritier et alliée avec al-Wifaq et, d'autre part, le secteur privé appuyé sur la faction conservatrice de la dynastie, notoirement dirigée par Khalifa bin Salman Al-Khalifa, oncle du Roi et Premier ministre depuis l'indépendance en 1971. Le secteur privé s'est en effet largement mobilisé contre la réforme du marché du travail qui instaure une augmentation du coût du travail qu'il estime impossible à absorber. Le Premier ministre, principal homme d'affaires du pays, a relayé leurs doléances auprès du Prince héritier, obtenant des amendements significatifs à la réforme. Ils n'ont cependant pas suffi à calmer les inquiétudes de la communauté des affaires bahreïnienne, qui s'inquiète de l'accroissement continu de la pression fiscale sur les entreprises depuis quelques années.

La lutte des factions au cœur du régime bahreïnien oppose deux visions du contrôle social. Aux yeux des réformateurs, la ponction accrue du secteur privé est destinée à renforcer l'Etat providence, clé de voute du contrôle social dans toutes les monarchies du Golfe. Pour la vieille garde au contraire, le meilleur garant de la pérennité du régime n'est pas la cooptation de l'opposition et l'achat de la paix sociale mais le renforcement de la base traditionnelle du régime et le recours à la répression tous azimuts pour les fauteurs de

troubles. C'est leur vision qui a clairement prévalu ces derniers mois, avec l'aide saoudienne, inattendue dans ses modalités mais logique dans son esprit. Reste à savoir si elle est viable, y compris sur le court terme, en particulier si elle implique, comme on peut le craindre, un coup d'arrêt au programme de réforme socio-économique, vital pour la cohésion sociale du pays, par ailleurs mise à mal par la stigmatisation de la population chiite.

***Laurence Louër, chargée de recherche Sciences-po au CERI,
auteur de *Transnational Shia Politics : Religious and political Networks in the Gulf*, Hurst, 2008**